



Vos loisirs  
*pleine nature*  
en Yvelines

## Les étangs de Hollande, l'autre contrée du vélo

### Feuille de route

Départ	Maison forestière de la Grille aux Lapins
Arrivée	Maison forestière de la Grille aux Lapins
Durée	3 heures
Niveau de difficulté	30 km
Nombre de Km	Facile

### Descriptif de l'itinéraire emprunté

- 📍 Départ depuis le parking situé à proximité de la maison forestière de la Grille aux lapins. Au parking, prenez la route du Coupe-gorge et continuez tout droit jusqu'à l'étang du même nom.
- 📍 Contournez l'étang par la droite en restant sur la route goudronnée et poursuivez toujours tout droit jusqu'au carrefour de la Renardière, où se trouve un petit parking. Empruntez la route sur votre droite pendant plus d'un kilomètre. Au 2nd croisement, franchissez la barrière en bois pour continuer sur votre gauche et poursuivez votre chemin jusqu'à la Grande Rue Verte au Perray-en- Yvelines.
- 📍 Au carrefour situé 300 mètres avant le pont qui passe sous la route nationale 10, tournez à gauche, rue du Rotoir, en direction du hameau des Fourneaux et poursuivez votre chemin pendant un kilomètre. Au stop, prenez à gauche, la rue de la Touche puis tout de suite à droite à la fourche.
- 📍 Continuez tout droit. Vous arrivez aux Bréviaires, hameau de la Croix Rouge. Au carrefour de la Croix Rouge, tournez à droite en direction des Bréviaires. Traversez le village puis au carrefour suivant, tournez à droite en direction du Perray et continuez pendant environ 100 mètres. Vous voici au Haras national.
- 📍 Faites demi-tour et tournez à droite. Au stop, prenez la route sur votre droite en suivant le panneau directionnel. A la sortie du village, empruntez le chemin du Moulin sur votre droite. A la Croix Vaudin, continuez tout droit par le chemin qui longe le bois de Pourras. Environ 500 mètres plus loin, prenez le chemin sur la gauche qui pénètre dans le bois. Vous apercevez le Pavillon de l'empereur.
- 📍 Passez devant l'édifice puis continuez tout droit entre les deux haies, le long de la digue. A la barrière en bois, continuez tout droit, puis prenez la première à droite.
- 📍 Traversez la RD 191 et prenez à gauche pour entrer dans Saint-Hubert. Poursuivez votre route, rue du Gouvernement. Au stop, tournez à gauche, rue de la Forêt. Au bout de la rue, tournez à gauche puis passez la barrière en bois et continuez sur la piste cyclable.

📍 Au croisement, tournez à gauche sur la piste cyclable et poursuivez tout droit pendant 2 km. Au croisement avec la RD 191, tournez à gauche. Tournez aussitôt à droite sur la RD 60 en direction des Petites Yvelines et des Bréviaires. Continuez sur la route principale et tournez à droite en direction des Etangs de Hollande.

📍 Au carrefour suivant (avant la barrière verte), tournez à droite en longeant les étangs de Hollande. Continuez tout droit sur la route goudronnée et passez devant la base de loisirs.

📍 Au stop, prenez à gauche. Traversez la digue puis prenez la 1ère à droite. A l'intersection suivante, empruntez la piste cyclable sur votre gauche.

📍 Traversez la D 61 pour poursuivre sur la piste cyclable. Vous passez devant les mares de Vilpert. À la Croix de Vilpert, continuez sur la piste cyclable pendant 4 kilomètres. Vous passez les carrefours de la Bosse et de Maintenon et atteignez la maison forestière de la Porte de Saint-Léger. Poursuivez tout droit sur la route goudronnée.

📍 Au stop, prenez à droite pour rejoindre le parking. Vous êtes arrivés.

